

DEPARTEMENT
ARDECHE

ARRONDISSEMENT
LARGENTIERE

CANTON
LE TEIL

COMMUNE DE VILLENEUVE DE BERG

ORDRE DU JOUR

Séance du 09 juillet 2022

SOMMAIRE

Délibération n°58 : Convention OPAH-RU 2022-2027

Voté à l'unanimité

Délibération n°59 : Convention de partenariat renforcé Commun/Université Grenoble Alpes et son antenne ardéchoise le CERMOSEM

Voté à l'unanimité